

A l'attention des membres de la commission Agricole du  
SYDEL PAYS COEUR D'HERAULT

Saint André de Sangonis, le 16 décembre 2014

Référents : *Thierry Laniesse, Vincent Salignac*

Objet : Compte-rendu de la commission agriculture du Pays Cœur d'Hérault du 2 décembre 2014

**Présents**

Laurent	DUPONT	<i>ELU CCC</i>
Merbouha	RAMBIL	<i>Chargée de mission CCC</i>
Bernard	GOUJON	<i>ELU CCL&amp;L</i>
Jean-Paul	AGUSSOL	<i>ELU CCL&amp;L</i>
Jean-Noël	MALAN	<i>ELU CCL&amp;L - PSDT</i>
Vanessa	MELINE	<i>Chargée de mission CCL&amp;L</i>
Charly	FABRE	<i>Chambre d'Agriculture</i>
Bruno	CHABERT	<i>Conseil Général</i>
Josiane	LIGONNIERE	<i>Conseil de Développement</i>
Laurent	THOMAS	<i>DDTM</i>
Laurence	BOURRY	<i>CIVAM BIO 34</i>
Brigitte	SINGLA	<i>Syndicat des Eleveurs de l'Hérault</i>
Dominique	SOULIER	<i>Domaine des Agriolles</i>
Sébastien	FILLON	<i>Domaine Mollard et Fillon</i>
Thierry	LANIESSE	<i>Directeur SYDEL</i>
Vincent	SALIGNAC	<i>Chef de Projet SCoT</i>
Stéphanie	FAURE	<i>Chargée de mission Observatoire</i>
Sandrine	MARECHAL	<i>LEADER</i>

**Absents / excusés**

Françoise	PASQUIER	<i>Responsable Développement Economique</i>
Jacky	GALABRUN	<i>CCL&amp;L</i>
Yvan	PONCE	<i>ELU CCVH</i>
Jean-Louis	RIO	<i>CCC</i>
Chantal	COMBACAL	<i>DST CCC</i>
		<i>CCVH</i>

## L'ordre du jour de la commission agricole du 2 décembre 2014

- . Introduction du Président (contexte et missions)
- . Installation de la commission "agriculture"
- . Point spécifique sur la réalisation de la revue Regards
- . Point d'information et de sensibilisation sur l'évaluation du programme Leader 2007-2013 et notre nouvelle candidature 2014-2020
- . Question diverses.

### **1/ Introduction du Président (contexte et missions)**

Il s'agit de la première réunion de la commission agricole, mise en place suite aux élections municipales d'avril 2014 et initiée par la Charte de Pays 2014-2025.

L'agriculture est le secteur économique important de notre territoire. Pourtant, on constate des signes de déprise agricole avec l'apparition de friche et la fermeture des paysages. Concernant le foncier agricole, beaucoup de propriétaires ne souhaitent pas vendre, et la plupart sont souvent effrayé par le fermage. A cela s'ajoute des stratégies d'attente des propriétaires fonciers vers une urbanisation de leurs terrains agricoles. Ces différents éléments et le vieillissement de la population agricole sont autant d'éléments qui constituent des freins pour l'installation agricole.

Concernant la dynamique de diversification agricole, on note un manque de maraîchers malgré le potentiel agronomique des terres dans certains secteurs et une demande d'une alimentation locale. L'agriculture est aussi un atout pour le tourisme notamment à travers les paysages qu'elle façonne. Notre rôle au sein de cette commission est de déterminer et d'orienter ce que l'on espère de l'agriculture sur le territoire, la commission agriculture peut être un outil pour accompagner le développement agricole.

### **2/ Installation de la commission "agriculture"**

Dans le cadre de la Charte du Pays Cœur d'Hérault, l'agriculture est ressorti comme un enjeu majeur pour le territoire. Au sein du Pays Cœur d'Hérault, divers projets ont déjà été mis en place dont le projet alimentaire et des actions en lien avec l'agriculture financées par le programme Leader (mission portant sur la gestion durable du bâti agricole en lien avec l'INRA par exemple).

La commission devra formuler des propositions à faire remonter au comité syndical, l'instance qui décide et oriente les actions du Pays.

#### Des pistes d'action (tour de table) :

- Développer les circuits courts, quelle priorité ? Quels moyens ?
- Des exemples de projet de soutien à l'agriculture : projet pastoral de Saint Jean de la Blaquière
- Utiliser les outils existants :
  - Les documents d'urbanisme (PLU et SCOT) pour une planification à long terme
  - Le PAEN et la ZAP pour une exemplarité à court terme
- Mettre en place une dynamique de concertation sur l'agriculture à l'échelle du Pays afin de mutualiser les moyens. A l'échelle intercommunale et supra communale, il y a des logiques de rapprochements à faire concernant les dynamiques agricoles territoriales. Pour maintenir l'agriculture, il faut prendre en compte les potentialités agronomiques des sols, le morcellement des parcelles et l'accès à l'eau.

### **3/ Point spécifique : réalisation en cours d'un numéro de la revue Regards « Portrait agricole et viticole du Pays Cœur d'Hérault »**

Dans le cadre des missions de l'Observatoire Territorial du Pays Cœur d'Hérault, il a été planifié de publier une Revue sur l'agriculture du Territoire. Un plan détaillé a été proposé à un comité de rédaction mi novembre et une version rédigée doit leur être soumise début décembre 2014. L'impression de la publication est prévue pour janvier 2015.

La revue Regards est réalisée à partir des travaux (base de données, cartographies, diaporamas et premières analyses) de l'Observatoire du Pays Cœur d'Hérault (animation des ateliers sur l'agriculture en 2012) et du diagnostic agricole réalisé dans le cadre du projet de recherche-action sur la gestion du bâti agricole (2013/2014/2015). D'autres données quantitatives ont été mobilisées pour la rédaction de la revue : données MSA, Données PAC via le DDTM 34, des informations sur la potentialité agronomique des sols via l'ACH, des informations sur la viticulture via l'observatoire viticole du département de l'Hérault, des contacts ont aussi été pris avec la chambre d'agriculture de l'Hérault, l'AOC Languedoc et le Civam Bio, le SMFH et la FDI34 pour l'irrigation. En complément de ces informations, des données qualitatives sont en cours de recueil sous formes de témoignages d'agriculteurs, d'experts locaux et d'acteurs impliqués dans l'agriculture du territoire. Une présentation de quelques éléments saillants de la revue Regards est présentée en séance (cf diaporama en annexe1).

#### Quelques réactions :

La loi ALUR impose des règles avec la révision des POS en PLU. Les communes devront délibérer avant le 31 décembre 2015 pour prescrire un PLU. Elles auront jusqu'au mois de mars 2017 pour approuver leur PLU. Il est important de travailler sur les documents d'urbanisme pour une prise en compte de l'agriculture. Au niveau intercommunal, il pourrait par exemple être envisagé de mutualiser les bureaux d'études dans le cadre de la réalisation des diagnostics agricoles préalables au PLU.

La Revue Regards pourrait être utilisée pour sensibiliser les élus, réaliser des animations en sortant de la logique communale et aborder la question agricole auprès de plusieurs communes qui ont les mêmes caractéristiques (type d'agriculture, dynamique agricole, pression foncière, ressources en eau).

Des temps d'animation sont à prévoir sur le territoire pour présenter cette revue et faciliter une concertation sur la thématique agricole. Il a été évoqué la présentation de 3 soirées de l'Observatoire dédiée à la revue dans les communautés de communes.

#### **4/ Point d'information et de sensibilisation sur l'évaluation du programme Leader 2007-2013 et notre nouvelle candidature 2014-2020**

Présentation de la candidature leader et du processus calendaire par Sandrine Maréchal (SYDEL)

Le rôle de leader précisé : effet levier pour impulser des projets innovants sur notre territoire, des projets soutenus par leader dans la programmation 2007-2013 : diversification agri, projet pilote AOC, oenotouristiques : floréales, études agricoles et foncière, étude paysage SCOT, projet alimentaire (phase 1 : potentiel restauration collective, phase 2 santé/sensibilisation/bien manger), projet bâti agricole

Présentation de la grille AFOM et réactions des participants (cf grille AFOM en annexe 2)